



Communiqué de presse,
Paris, le 11 mai 2023

Conjoncture du 1er trimestre 2023

La CAPEB propose au Gouvernement sa feuille de route de mesures prêtes à l'emploi dans l'espoir de mettre un terme au déclin de l'activité des entreprises en rénovation

Comme le laissait présager l'année 2022, la croissance de l'activité de l'artisanat du bâtiment enregistre de nouveau un ralentissement pour le premier trimestre 2023. Les chiffres le confirment, trimestre après trimestre, la perte de vitesse qui s'est amorcée se poursuit dans la durée. En janvier dernier, nous demandions au Gouvernement de réagir en prenant des décisions fortes et ambitieuses pour mettre un terme à ce déclin. Décisions qui ne sont jamais venues. Aujourd'hui, la CAPEB soumet au Gouvernement sa feuille de route de mesures prêtes à l'emploi dans l'espoir qu'il en fasse sienne.

Un début d'année en recul, dans la continuité de la baisse enclenchée début 2022

Le mouvement de ralentissement de l'activité qui a débuté début 2022 se confirme en ce premier trimestre 2023, et ce pour tous les segments d'activité. L'activité en entretien-amélioration permet néanmoins de maintenir une progression positive ce trimestre (+ 0,5 %) grâce au dynamisme enregistré par les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (+ 2,0 %). Le constat est différent pour la construction neuve, qui voit son activité en volume stagner ce trimestre en comparaison avec la même période en 2022.

Début avril, les carnets de commandes, qui conservaient jusqu'ici des niveaux élevés, sont en baisse et représentent désormais 87 jours de travail à venir, soit 9 jours de moins qu'au trimestre précédent et 16 jours de moins qu'il y a un an. Le volume le plus bas depuis janvier 2021. Ce constat est identique dans l'entretien-amélioration et le neuf, et ce dans l'intégralité des régions à l'exception de la Bretagne.

Des disparités selon les régions et les corps de métiers

Le paysage régional est fortement contrasté en ce premier trimestre 2023. Certaines régions enregistrent de bonnes performances, à l'instar de la Bretagne ou de la Nouvelle-Aquitaine, tandis que, dans d'autres, le volume d'activité recule pour la toute première fois depuis la crise sanitaire (Normandie (-0,5%), Centre Val-de-Loire (-0,5%), Hauts-de-France (-1 %).

Les corps de métiers ne sont pas épargnés et des différences notables sont constatées. La trajectoire de l'activité en aménagement décoration plâtrerie se redresse en glissement annuel par rapport au trimestre précédent, et les entreprises de couverture plomberie chauffage témoignent d'un ralentissement modéré (0,5 point) et d'une croissance meilleure que la moyenne.

En revanche, les entreprises d'électricité sont particulièrement affectées et subissent une baisse d'activité.

Quelle perception des entreprises pour les mois à venir ?

Alors que le ralentissement engagé depuis plusieurs trimestres se confirme, les entreprises artisanales du bâtiment semblent anticiper que celui-ci se poursuivra. Entre des coûts toujours élevés (hausse du SMIC, coûts de l'énergie, des matières premières, des matériaux et des équipements), l'inflation qui comprime le pouvoir d'achat des ménages avec un impact direct sur la baisse des demandes de travaux pour les artisans, les entreprises ont un avis négatif de l'évolution de leur activité pour les 6 prochains mois.

Les niveaux de trésorerie des entreprises se dégradent fortement avec un solde négatif d'opinion de 15 points, soit 3 fois plus qu'au trimestre précédent.

De la même façon, seules 6 % des entreprises déclarent constater une hausse de leur activité. Pour l'immense majorité, l'activité, au contraire, soit se dégrade (40%) soit est restée stable.

15 propositions pour mettre un terme au déclin

LA CAPEB adresse au Gouvernement ses 15 propositions qui s'articule autour de 4 grandes thématiques: simplifier pour dynamiser, lutter contre la fraude et renforcer la crédibilité des dispositifs RGE et CEE, augmenter le nombre d'entreprises en capacité de réaliser des travaux de rénovations énergétiques et dynamiser la demande des particuliers pour des rénovations énergétiques plus ambitieuses.

« Certaines de ces 15 propositions ne sont pas nouvelles mais nous sommes convaincus qu'elles redonneront au secteur de l'artisanat du bâtiment le souffle nécessaire pour leur permettre de relever les défis sur lesquels elles sont attendues et continuer à représenter un secteur majeur de notre économie. Les mesures dont nous avons besoin sont là, le Gouvernement n'a plus qu'à s'en saisir. Nous espérons un signe du Gouvernement sur ces propositions à l'occasion des prochaines Assises du BTP qui devraient se tenir en juin » Jean-Christophe Repon

[Consultez la note de conjoncture du 1^{er} trimestre 2023 en intégralité](#) ainsi que [les 15 propositions de la CAPEB](#).

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (59 300 entreprises fin 2021).*

Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :

- *545 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, dont 375 000 entreprises travaillant sans salarié (incluant 152 000 en micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés*
- *516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment*
- *52 000 apprentis formés dans le bâtiment*
- *Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)*

** L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.*

Contacts presse - Agence Edifice

Amine Moussaoui – 06 99 81 59 04 – amine@edifice-communication.com

Online Nzuzi - 06 76 97 15 78 - online@edifice-communication.com

Alexandre Boisseau – 06 50 71 45 42 – alexandre@edifice-communication.com